

Paris, le 3 juin 2010

Invitation presse au séminaire

**Des ghettos français : abus de langage, réalité ou
terme écran ?**

initié par

Nathalie Kosciusko-Morizet

Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective
et du Développement de l'économie numérique

**Lundi 7 juin 2010
14H00 - 19H00**

au Centre d'analyse stratégique

18 rue de Martignac - 75007 PARIS - Salle Pierre Guillaumat

Ce séminaire qui s'inscrit dans le cycle de réflexion consacré aux « nouveaux enjeux pour la politique du logement » est organisé par le Centre d'analyse stratégique.

Peut-on parler de ghettos en France ? Le terme a longtemps été jugé impropre à la situation de nos quartiers les plus sensibles, comparés à ceux des Etats-Unis. Mais le mot de ghetto est aujourd'hui couramment employé. Comment expliquer la hausse observée dans les statistiques administratives ? La concentration des difficultés sociales sur un même territoire ne suffit pourtant pas à convertir des quartiers en « ghetto ». Le terme suppose qu'il y ait un processus de mise à l'écart, alliant la ségrégation ethnique et la relégation spatiale. Parler de ghetto implique également le développement d'une « contre-société » au sein de ces territoires.

Pour confronter les mots à la réalité et comprendre l'évolution actuelle des banlieues les plus sensibles, Nathalie Kosciusko-Morizet a voulu réunir quelques uns des meilleures spécialistes français de la question. Les deux tables rondes seront l'occasion d'examiner l'évolution actuelle des banlieues les plus sensibles avant de réfléchir aux moyens de repenser les enjeux de la mixité sociale.

Inscription et informations :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : Anne DORSEMAINE,
anne.dorsemaine@pm.gouv.fr, 01 42 75 56 54

Centre d'analyse stratégique : Jean-Michel ROULLÉ,
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr, 01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38

Programme du séminaire

14.00 Accueil des participants

14.30 Ouverture par Vincent CHRIQUI, directeur général du Centre d'analyse stratégique

14.40 Introduction par Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'État à la Prospective et au Développement de l'Économie numérique

15.00 **Table ronde n°1 : Des territoires sous « la loi du ghetto » ?**
Présidée par Jacques DONZELOT, université de Paris-X Nanterre, Comité de rédaction de la revue Esprit

- **Didier LAPEYRONNIE**, professeur de sociologie à Paris-Sorbonne
« **Le ghetto, une nouvelle réalité sociale en France ?** »

Les évolutions socio-économiques qu'ont connues les quartiers d'habitat social à partir des années 1980, la hausse continue du chômage et de la pauvreté, le renforcement de la ségrégation spatiale auraient entraîné la formation d'espaces clos et autonomes, aux marges de la société, c'est-à-dire des ghettos. Quelles en sont les principales caractéristiques ? Les publications récentes insistent sur la construction sociale et morale des ghettos, c'est-à-dire sur leur dynamique interne, en réponse à une logique de relégation.

- **Marwan MOHAMMED**, sociologue, CNRS/Centre Maurice Halbwachs
« **Des territoires de déviance ?** »

Le débat public s'est focalisé sur la question de la délinquance juvénile dans les quartiers d'habitat social. Comment expliquer la hausse observée dans les statistiques administratives ? Renvoie-t-elle seulement à une nouvelle réalité qui menacerait le lien social dans ces quartiers ?

- **Béatrice GIBLIN**, professeure des universités, université de Paris-VIII
« **Banlieues françaises, ghettos américains : apport de l'analyse comparative** »

L'importation d'un lexique nord-américain pour parler des quartiers d'habitat social français invite à la comparaison. Qu'en est-il aux États-Unis ? Quelles différences séparent les banlieues françaises des ghettos américains du point de vue culturel, ethnique, social et institutionnel ?

- **Pierre CARLI**, président de l'AORIF – l'Union sociale pour l'habitat d'Île-de-France, président du directoire du groupe Logement français
« **Un produit du fonctionnement du marché du logement ?** »

La ségrégation socio-spatiale semble prendre des formes spectaculaires entre dégradation des quartiers d'habitat social et émergence de résidences sécurisées, mais également entre résidences du parc social, en fonction de leur localisation territoriale. Dans quelle mesure peut-on

l'imputer à des stratégies d'évitement et de recherche d'entre soi des ménages ? Quel est le rôle du marché immobilier et des logiques économiques dans les logiques de répartition des ménages sur le territoire ?

16.30 Échange avec la salle

17.00 Pause

17.15 Table ronde n°2 : Repenser les enjeux de la mixité sociale

Présidée par **Julien DAMON**, président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, professeur associé à Sciences Po

- **Philippe ESTÈBE**, directeur d'études à ACADIE, professeur associé à Sciences Po

« Trente ans de politique de la ville : à quelle aune juger de ses réussites et de ses échecs ? »

Amorcée en 1977, la politique de la ville s'attache aux quartiers cumulant des difficultés d'ordre économique, social et culturel. La géographie prioritaire garde-t-elle aujourd'hui sa pertinence ? Selon quels critères juger de ses réussites et de ses échecs (leur vocation de quartier d'accueil, l'effectivité des moyens supplémentaires supposés par une politique préférentielle, etc.) ? Faut-il s'orienter vers des politiques qui traitent « des personnes » plutôt que « des lieux », sur le modèle américain ?

- **Thomas KIRSZBAUM**, sociologue, chercheur associé à l'ISP (École normale supérieure de Cachan) et consultant

« Une mixité impérative ? Le développement communautaire et l'exception française »

Les quartiers dits « sensibles » sont stigmatisés et les politiques de rénovation urbaine s'efforcent de disperser leurs habitants, au nom de l'impératif de mixité sociale. Or, les quartiers pauvres disposent de ressources internes qui pourraient être confortées en s'inspirant des principes du « développement communautaire », à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres pays confrontés à des enjeux similaires. Quel rôle pourraient alors jouer les élites locales de ces quartiers ?

- **Marco OBERTI**, sociologue, professeur des universités, Sciences Po/CNRS

« Classes supérieures et professions intermédiaires dans l'espace urbain : entre séparatisme et mixité sous contrôle »

Les cadres et les classes moyennes s'inscrivent de façon contrastée dans l'espace urbain. Dans la métropole francilienne, les espaces « moyens-mélangés » restent prédominants et sont peu évoqués dans le débat public. Les évolutions et l'analyse des modes de cohabitation de ces quartiers apportent pourtant un éclairage intéressant sur la mixité et les enjeux scolaires.

- [Éric CHARMES](#), maître de conférence à l'Institut français d'urbanisme, université Paris- Est Marne-la-Vallée

« **Pour une mixité sociale moins impérative et plus pragmatique** »

La mixité sociale s'impose comme un impératif a priori pour les politiques publiques. Mais cet impératif est-il toujours souhaitable ou réaliste ? Les effets de la mixité sociale sur l'intégration ou sur la mobilité sociale ne sont pas toujours ceux attendus et d'autres moyens existent pour promouvoir l'égalité et la justice sociale.

[18.30](#) Échange avec la salle

[19.00](#) Conclusion par [Hervé MASUREL](#), secrétaire général du Comité interministériel des Villes